



Maryland State Board of Victim Services

Le Maryland State Board of Victim Services a été créé par l'Assemblée générale du Maryland afin de pourvoir uniquement aux besoins des victimes d'actes criminels et de formuler des recommandations pour améliorer l'État et les services locaux des victimes d'actes criminels. Pour en savoir plus sur le Comité national, veuillez consulter le site web : www.goccp.maryland.gov.

La présente brochure, publiée par le Maryland State Board of Victim Services et le Governor's Office of Crime Prevention, Youth, and Victim Services, a été conçue pour présenter de façon globale les droits et services des victimes d'actes criminels. Pour des informations concernant votre cas, contactez votre service de police local ou le Bureau du procureur d'État. En ce qui concerne les informations sur les services disponibles pour vous aider au cours de votre rétablissement après un acte criminel, veuillez consulter la liste des ressources nationales/étatiques pour les victimes d'actes criminels.

Veuillez considérer la présente brochure comme une référence

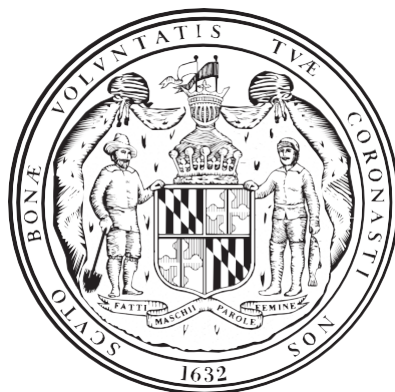


Imprimé et mis à disposition par le Governor's Office of Crime Prevention, Youth, and Victim Services en collaboration avec le Maryland State Board of Victim Services

Révisée en novembre 2020

M A R Y L A N D

VICTIMES ET



TÉMOINS D'ACTES CRIMINELS :

Vos droits et services

MARYLAND

Plainte/Incident # _____

Officier _____

Badge # _____

Numéro # _____

Pour avoir une copie écrite du rapport d'incident, veuillez contacter le Département des archives de votre service de police local. Les coûts peuvent varier. Les victimes de violence domestique ont droit à une copie gratuite du rapport d'incident.

En tant que victime d'acte criminel, la loi de Maryland vous accorde des droits spécifiques. Prenez connaissance de vos droits

Savoir où bénéficier d'assistance.

Introduction

La loi en vigueur au sein du Maryland prévoit certains droits aux victimes d'actes criminels. La présente brochure fournit des informations générales sur les droits et services disponibles pour vous assister dans les répercussions du crime et au cours de la procédure de justice pénale qui s'avère souvent compliquée.

En plus des pertes individuelles expérimentées à la suite de l'acte criminel que vous avez subi, il se peut que vous soyez confronté au stress, à la peur et la confusion. Les programmes d'assistance aux victimes/témoins et autres programmes locaux d'assistance aux victimes peuvent fournir des informations, du soutien et de l'assistance aux victimes en dehors de la procédure de justice pénale officielle.

Aide au cours de la Procédure de justice pénale

Tout au long de la procédure de justice pénale, et même au-delà de son achèvement, vous pouvez subir de la détresse physique, émotionnelle ou psychologique en raison de votre victimisation. Ceci est une réaction normale et vous pouvez avoir de l'aide dans votre communauté. Veuillez consulter la section **Ressources nationales/étatiques pour les victimes d'actes criminels** au verso de la présente brochure.

Droits généraux des victimes

Une victime de crime est généralement définie en vertu du Code de Maryland annoté § 11-1001(e) de l'Article de procédure pénale comme une personne qui subit un préjudice physique, émotionnel ou financier directe ou provoqué en raison d'un crime

La définition d'une victime peut varier en fonction du droit dont jouit cette personne et de la nature du crime commis.

Droits des victimes de délit du Maryland

Conformément à la législation en vigueur au sein du Maryland, les victimes d'actes criminels doivent être :

- traitées avec dignité, respect, et sensibilité
- informées de leurs droits & de comment demander des services
- notifiées des services d'intervention et de consultation en cas de crise
- notifiées des programmes pour la violence domestique et des groupes de soutien
- notifiées des indemnisations disponibles pour les victimes d'infractions pénales et autres services sociaux
- informées des mesures de protection dont elles disposent et de comment en faire une demande pour assurer leur sécurité
- informées par la police ou le Procureur d'État de l'arrêt d'un suspect et de la clôture d'une affaire
- notifiées des audiences du tribunal et du statut de détention du délinquant
- autorisées à se présenter et à être écoutées lors des procédures de justice pénale, ou demander des audiences s'il y a lieu
- autorisées à demander la restitution au(x) criminel(s)
- autorisées à demander un avis sur tout ADN

Si vous êtes victime d'un acte criminel au Maryland et avez besoin de plus d'informations sur vos droits, visitez le www.goccp.maryland.gov.

SERVICES ÉTATIQUES POUR LES VICTIMES
DE CRIME VINE

Le “Victim Information and Notification Everyday (VINE) est un service téléphonique libre, anonyme et automatisé qui rend deux services importants aux victimes de crime : l’information et la notification. Le VINE vous fournira des informations vitales sur les affaires légales, la détention, la libération conditionnelle et la probation pour un criminel présentement impliqué dans le système de justice pénale de Maryland.

Numéro vert..... 1-866-634-8463
Site internet..... www.vinelink.com

MD Criminal Injuries Compensation Board

Le Maryland Criminal Injuries Compensation Board (CICB) a été fondé pour fournir une assistance financière aux victimes de crime du Maryland. À certaines conditions, les victimes de crime ou les membres survivants de la famille des victimes décédées peuvent être éligibles à un remboursement des dépenses médicales, mentales, funéraires effectuées et/ou des pertes de salaire résultant d’un crime.

Numéro vert.....(410) 585-3010
Site internet.... www.goccp.maryland.gov/victims/cicb/

Les ordonnances de protection uniquement

Le VINE Protective Orders est un service libre qui permet aux pétitionnaires d’être notifiés par téléphone ou email lorsqu’une ordonnance de protection a été signifiée, ainsi que d’autres services.

Numéro vert 1-877-846-3420
Site internet..... www.vinelink.com

Ordonnances de paix et de protection

Les ordonnances de paix et de protection sont des ordonnances civiles délivrées par un juge ou commissaire de la cour pour empêcher un individu de commettre certains actes contre les autres. La relation personnelle entre le défendeur et la victime détermine la nature de l’ordonnance qui doit être demandée. Les ordonnances de protection s’appliquent généralement aux personnes qui entretiennent des relations domestiques. Les ordonnances de paix s’appliquent aux personnes entretenant d’autres relations (rencontre, voisins, collègues, connaissances, étrangers).

Une pétition pour la protection contre la violence domestique doit être déposée dans un Tribunal d’État ou Tribunal de circuit du Maryland. Si le bureau du greffier est ouvert, vous devez déposer auprès de lui. Si le bureau du greffier est fermé, déposez auprès du commissaire d’un tribunal d’État. Pour localiser un palais de justice, visitez www.courts.state.md.us ou consultez les pages du gouvernement dans votre annuaire. Certains palais de justice ont des programmes en présentiel pour assister les victimes dans leurs plans de sécurité et la demande de protection. Trouvez votre programme local pour la violence domestique en contactant le bureau du greffier ou en visitant www.mnadv.org. Pour une autre assistance, appelez le 911 ou votre service de police local.

RESSOURCES NATIONALES /ÉTATIQUES POUR LES
VICTIMES DE CRISE

◆ Informations ◆Références ◆Assistance légale ◆Conseil ◆Groupes de soutien

SERVICES GENERAUX DES VICTIMES/RÉFÉRENCES

ET NOTIFICATION

Premier appel à l’aide ou 211 MD(410) 685-0525
Numéro vert..... 1-800-492-0618
TTY (410) 685-2159
Site internet.....<https://211md.org>
MD Crime Victims’ Resource Center, Inc. (301) 952-0063
Numéro vert..... 1 877-VICTIM1
Site internet..... www.mdcrimevictims.org
MD Department of Human Services
Numéro vert..... 1-800-332-6347
Site internet.....<http://dhr.maryland.gov/>
National Center for Victims of Crime
Ligne d’assistance 1-855-4-VICTIM
Site internet.....<http://victims of crime.org/>
Bureau du Procureur général (410) 576-6300
Site internet..... www.marylandattorneygeneral.gov
Projet de conseil Pro Bono..... (410) 825-1001
Numéro vert..... 1-877-323-5800
Site internet..... www.probonocounseling.org
Centre Rebuild, Overcome et Rise(410) 706-2781
Site internet.....<https://www.umaryland.edu/roar/>

SERVICES POUR L’ABUS SUR MINEUR

Services de protection des enfants

Site Internet..<http://dhr.maryland.gov/child-protective-services>
Childhelp
Numéro vert1-800-4-A-CHILD
Site Internet..... www.childhelp.org
Maryland Children’s Alliance, Inc(443) 872-2116
Site Internet..... www.marylandchildrensalliance.org

SERVICES POUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Formulaires judiciaires de droit de la famille de Maryland

Pétitions pour la protection

<http://www.courts.state.md.us/family/formsindex.html#petitionforprotection>
MD Network Against Domestic Violence (301) 429-3601
Numéro vert 1-800-MD-HELPS
Site Internet.....www.mnadv.org
MD Safe at Home Address Confidentiality Program
Numéro vert.....1-800 633-9657 ext 3875
Site Internet.<http://sos.maryland.gov/ACP/Pages/default.aspx>
National Domestic Violence Hotline..... 1-800-799-SAFE
Site Internet<http://www.thehotline.org/>
TTY For the Hearing Impaired 1-800-787-3224

SERVICES POUR LA CONDUITE EN ÉTAT D’IVRESSE

Mothers Against Drunk Driving (MADD)(410) 964-5757
Numéro vert..... 1-800-446-6233
Site internet..... www.madd.org/local-offices/md/

SERVICES POUR LES SURVIVANTS
D’HOMICIDE & LA DÉFENSE DES
DROITS

Organisation nationale des parents d’enfants assassinés
et autres survivants de victimes d’homicide
Numéro vert1-888-818-POMC
Site
nternet.....www.pomc.org
Maison de Roberta (410) 235-6633
Site internet..... <https://robertashouse.org>

RESSOURCES POUR LA VIOLENCE

JUVENILE/SCOLAIRE

Département of des services juvéniles
Numéro vert..... 1-888-639-7499
Site
Internet...<http://djs.maryland.gov/Pages/default.aspx>
National School Safety Center
Numéro vert..... 1-805-373-9977
Site Internetwww.schoolsafety.us

SERVICES JURIDIQUES

Justice civile (410) 706-0174
Site Internet... www.civiljusticenetwork.org
Bureau d’aide légale, Inc.
Numéro vert..... 1-800-666-8330
Site Internet..... www.mdlab.org
MD Volunteer Lawyers Service... (410) 547-6537
Numéro vert..... 1-800-510-0050
Site internet..... www.mvlslaw.org
People’s Law Library of Maryland (410) 260-1392
Site internet.....<https://www.peoples-law.org>

SERVICES POUR AGRESSION SEXUELLE

MD Coalition Against Sexual Assault..... (301) 328-7023
Numéro vert1-877-496-SALI
Site Internet..... www.mcasa.org
Réseau national pour le viol, l’abus & l’inceste
(RAINN) Ligne d’assistance..... 1-800-656-HOPE
Site Internet..... www.rainn.org
Sexual Assault Legal Institute (SALI)(301) 565-2277
Numéro vert 1-877-496-SALI
Site Internet..... www.mcasa.org

NOTIFICATION POUR LES VICTIMES DES
SERVICES CORRECTIONNELS DE L’ÉTAT

MD Dept. of Public Safety & Correctional Services
Site Internet..... <http://news.maryland.gov/dpscs/home/>
MD Division of Correction(410) 585-3300
Numéro vert1-866-606-7789
MD Division of Parole & Probation..... (410) 585-3500
Numéro vert... 1-877-227-8031
MD Parole Commission.....(410)-585-3200
Numéro vert 1-877-241-5428
MD Sex Offender Registry
Site internet www.socem.info

BUREAUX DES PROCUREURS D’ÉTAT DU
MARYLAND

www.mdsaa.org

Allegany County (301) 777-5962
Anne Arundel County (410) 222-1740
Baltimore City (410) 984-6000
Baltimore County (410) 887-6600
Calvert County (410) 535-1600
Ext. 2369

Caroline County (410) 479-0255
Carroll County..... (410) 386-2671
Cecil County (410) 996-5335
Charles County (301) 932-3350
Dorchester County(410) 228-3611
Frederick County(301) 600-1523
Garrett County(301) 334-1974
Harford County(410) 638-3500
Howard County (410) 313-2108
Kent County..... (410) 778-7450
Montgomery County(240) 777-7300
Prince George’s County (301) 952-3500
Queen Anne’s County(410) 758-2264
St. Mary’s County.....(301)-475-7844

Ext. 4500
Somerset County (410) 651-3333
Talbot County (410) 770-8060
Washington County..... (240) 313-2000
Wicomico County(410) 548-4880
Worcester County(410) 632-2166